

## Les libraires de 1945 à nos jours, dispositions socioprofessionnelles et adaptations au monde culturel

Frédérique Leblanc

## ▶ To cite this version:

Frédérique Leblanc. Les libraires de 1945 à nos jours, dispositions socioprofessionnelles et adaptations au monde culturel. La librairie au XXIe siècle. Enjeux et défis, Sep 2009, Freiburg, Germany. pp.51-76. hal-00966616

HAL Id: hal-00966616

https://hal.science/hal-00966616

Submitted on 26 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les libraires de 1945 à nos jours, dispositions socioprofessionnelles et adaptations au monde culturel

Frédérique Leblanc
Maîtresse de conférences
Paris Ouest Nanterre
CRESPPA-CSU
frederique.leblanc@csu.cnrs.fr

« Sur un total de 683 titres parus, [seuls] 333 ont été recensés au moins une fois dans la presse ou présentés à la radio, à la télévision ou sur le Web. (...) Autant dire que ce serait trois cents [cinquante] livres passés à la trappe, si les libraires n'étaient pas là pour leur donner leur chance. Sur les dix romans de notre Palmarès des libraires, quatre seulement figurent parmi les plus médiatisés »¹. Autre exemple, *L'Élégance du hérisson* de Muriel Barbery (Gallimard, 2006; Prix des libraires cette même année) est d'abord un succès de librairie avant d'avoir les faveurs de la presse. En outre, Henri Causse, directeur commercial des Éditions de Minuit, détaille la fluctuation des ventes du roman d'Anne Godard, *L'Inconsolable* (Minuit, 2006), montrant que les grandes surfaces ne font que surfer sur la vague d'un succès amorcé par les librairies indépendantes². Une étude auprès de 2 800 points de vente³ montre aussi que la diversité de l'offre éditoriale est davantage présente dans l'ensemble des librairies indépendantes réunies que dans les grandes surfaces culturelles.

La rencontre entre une production éditoriale et un public se réalise dans divers types de magasins. Les seuls à se donner pour ambition d'infléchir la création littéraire sont les librairies de création et, plus largement, les librairies indépendantes, malgré la puissance du marketing éditorial et les pressions médiatiques. C'est de ces magasins et des professionnels qui les dirigent qu'il sera question ici. Nous observerons la manière dont s'articule une demande sociale, l'organisation de

Frédérique Leblanc – Cresppa-CSU & Paris ouest Nanterre

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Manuel Carcassonne, directeur littéraire chez Grasset, *in* Daniel Garcia, « Exception de culture », *Livres Hebdo*, n° 666, 17 nov. 2006.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Alain Cordier, Bernard Fontaine, Lê Nhat Binh, *Mission d'audit et de modernisation, Rapport sur la chaîne du livre*, Inspection générale des finances et Inspection générale des affaires culturelles, juil. 2007, p. 165 (www.audits.performance-publique.gouv.fr/bib res/805.pdf, consulté le 16 juin 2009).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le MOTif, *Qui vend quoi* ?, mars 2009. (<a href="http://www.lemotif.fr/fr/etudes-et-analyses/etudes-du-motif/qui-vend-quoi-/">http://www.lemotif.fr/fr/etudes-et-analyses/etudes-du-motif/qui-vend-quoi-/</a>, consulté le 15 janv. 2010).

l'accès au livre, avec des trajectoires individuelles<sup>4</sup>, celles de trois générations de libraires qui aspirent à être des « acteurs » de la chaîne du livre.

HÉRITAGE ET INVESTISSEMENT DANS DU CAPITAL SYMBOLIQUE (1945- MILIEU DES ANNÉES 1960)

Au sortir de la Seconde guerre mondiale, les libraires en activité avant et pendant la période vichyste continuent à exercer pour la quasi totalité d'entre eux<sup>5</sup> car la librairie n'est pas en première ligne dans la participation au régime de Vichy. Une majorité de libraires ont été des « collaborationnistes passifs », essentiellement par conservatisme. Ils plaideront la nécessaire soumission aux lois du temps (dont la liste Otto<sup>6</sup>), alors même que la réorganisation des métiers par l'État français leur valait une plus forte remise de la part des éditeurs qu'aux petits points de vente, moins achalandés et fréquentés par la clientèle populaire. L'univers syndical du patronat de la librairie restera marqué par cette période pendant plusieurs années : avant leur réunion au sein de la Fédération française des syndicats de libraires (FFSL) en 1959, coexisteront la Chambre syndicale fondée en 1892, et le Syndicat national de la librairie française (SNLF) créé par des libraires résistants. De fait, au même titre que tout autre secteur d'activité, c'est tout le commerce du livre qui est en difficulté en 1945. « 605 librairies ont été victimes de destruction, totale ou partielle, empêchant une activité économique normale pendant la guerre, soit environ 8 % des entreprises alors en activité en 1938. Une Union des libraires sinistrés, fondée en 1945 et rattachée à la Chambre syndicale des libraires de France affirme représenter [encore] 102 libraires [fin] 1946 »<sup>7</sup>. Par ailleurs le rationnement du papier a très fortement touché la presse mais aussi l'édition, et les libraires ont bien du mal à répondre à la demande d'une clientèle pourtant avide de nouveautés.

Cette librairie d'après guerre est largement dominée par la « librairie classique » présentant, outre la littérature, souvent un rayon religion important, mais surtout des manuels et des fournitures scolaires ainsi que de la papeterie qui disparaîtront au fur et à mesure de la prise en charge des livres scolaires par les pouvoirs publics et du développement de l'offre de papeterie en grandes surfaces. Le client ne circule pas librement entre les rayons : « jusqu'au début des années 1950 les vendeurs de librairie étaient habillés de blouses grises et se tenaient derrière un comptoir. "C'étaient des grouillots, il n'y avait que les responsables pour porter de grandes blouses blanches". La

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Francine Muel-Dreyfus, *Le métier d'éducateur*, Paris, Éditions de Minuit, 1983, p. 7.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Seule la librairie Rive gauche, ouverte en 1941 à Paris, sera fermée pour faits de collaboration; *a contrario*, 21 librairies ont été victimes d'aryanisation; enfin, plusieurs libraires ont été poursuivis pour infraction à la législation fiscale et commerciale, *in* Marie-Cécile Bouju, « Le commerce du livre au sortir de la guerre », *in* Frédérique Leblanc et Patricia Sorel, *Histoire de la librairie française*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2008, p. 249.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Liste des livres interdits à la vente (du prénom de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris de 1940 à 1944, Otto Abetz), établie et mise à jour par les autorités nazies avec l'aide du Syndicat national des éditeurs.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Marie-Cécile Bouju, art. cité, p. 249.

clientèle leur présentait une liste d'ouvrages qu'ils allaient chercher dans des rayons. "Il y avait un côté mondain, on faisait asseoir les clients" »<sup>8</sup>. Les vitrines sont peu séduisantes car les livres euxmêmes n'attirent pas le regard : les couvertures ne connaissent pas d'innovations majeures avant que plusieurs secteurs éditoriaux fassent leur « révolution » un peu plus tard, comme le secteur des livres d'art dans les années 1950 avec les éditions Skira, ou le secteur jeunesse dans les années 1970.

Depuis le xix<sup>e</sup> siècle, le monde du travail est marqué par l'attrait du statut d'indépendant<sup>9</sup>: après-guerre le nombre de nouvelles immatriculations aux registres du commerce, surpasse à la fois la disparition de petits commerçants et le manque de création, pendant la guerre Les petits commerçants « voulaient avant tout "être à leur compte" pour échapper aux contraintes du salariat, gagner plus d'argent, et "monter" dans l'échelle sociale. (...) Aujourd'hui comme hier, le petit commerce apparaît donc comme une voie de "promotion sociale" ouverte à ceux (...) qui n'avaient au départ "ni fortune, ni diplôme, ni relations" »<sup>10</sup>. Pourtant, parmi les propriétaires des « moyens de travail », les commerçants ont un capital économique relativement faible, et leur capital social, indispensable pour accéder à une position dominante quelque soit le groupe social que l'on considère, est faible dans une société industrielle qui n'a aucune considération pour le commerce. C'est pourquoi, les nouveaux venus plus motivés par l'accès à l'indépendance que par l'aspect culturel de la vente de livres, ne sont pas appréciés par les adhérents de la Chambre syndicale qui, déjà indépendants, cherchent surtout à accroître leur capital symbolique : « ne demandez pas à ces nouveaux messieurs ce que c'est que le Livre (...) Ils s'en moquent car ils vendent, ils font recette et cela leur suffit »<sup>11</sup>. C'est le capital culturel et social que procure la librairie qui permet de renverser le stigmate, sinon au sein des métiers du livre (essentiellement parisiens et loin du commerce), du moins localement dans la ville où est implantée la librairie. D'autres nouveaux venus sont justement attirés par une conception du métier qui a partie liée au monde de la culture à un moment où moins de 10 % d'une classe d'âge accède au collège et au lycée. Ainsi, en 1946, Jean Legué préfère-t-il ouvrir une libraire que reprendre le café paternel, métier plus à même de séduire la famille de gros agriculteurs de sa future femme<sup>12</sup>. Cette manière de venir à la librairie est emblématique d'une pratique qui se perpétue depuis le xix<sup>e</sup> siècle : telle famille d'origine rurale rachète la librairie de l'archevêché d'Arras en 1860 pour des raisons idéologiques, et fait de la

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Chantal Horellou-Lafarge, « Les vendeurs en librairie : d'agents de service à agents culturels », *Histoire de la librairie ..., op. cit.*, p. 518.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Robert Castel, Les Métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat, Paris, Fayard, 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Nona Mayer, « Commerçants traditionnels et nouveaux commerçants, la résistance du petit commerce traditionnel », pp. 170-176, *in* Claudine Marenco et Nona Mayer (dir.), *Commerce et consommation : les acteurs et les stratégies*, UER Sciences des Organisation, Paris Dauphine, cahier n° 130, 1984. Enquête menée entre 1972 et 1977.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Raymond Picquot, *Bulletin des libraires*, n° 620, mars 1946, p. 33.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Pierre Cohen-Hadria, « De la librairie Au livre d'or à la librairie Legué », *Histoire de la librairie ..., op. cit.*, p. 254.

vente par correspondance, mais aussi pendant un temps de l'édition, pour les missions catholiques dans les colonies ; une lignée de quincailliers de bateaux à Bordeaux, tenue de se reconvertir après la faillite de la marine à voile, achète à son fils une papeterie en 1920 ; un peu plus tard encore, en 1932, des négociants en grains de Tourcoing en difficulté, achètent la librairie de l'archevêché de Cambrais à leur fils<sup>13</sup>.

Après guerre, l'offre culturelle se concentre dans quelques grande villes et surtout à Paris. Sur le reste du territoire, en dehors d'éventuelles Maisons des jeunes et de la culture, les librairies sont souvent les principaux lieux culturels, tandis que la plupart des bibliothèques municipales de lecture publique sont encore très repliées sur elles-mêmes, pauvres en fonds et d'accès difficile. Mais les publics de ces établissements sont si différents qu'ils s'excluent le plus souvent l'un l'autre : la librairie est fréquentée par une petite élite lettrée et cultivée, qui achète d'autant plus de livres que cette pratique est, à elle seule, classante. Lorsqu'il se souvient de son enfance Jean Rouaud, né en 1952, parle de la librairie comme d'« un des éléments de la culture bourgeoise »<sup>14</sup>. « Sitôt entré, on se trouvait interpellé de derrière un comptoir : "Vous désirez ?" Et si le téméraire se risquait à répondre qu'il souhaitait d'abord "jeter un coup d'œil", il se sentait immédiatement enveloppé d'un regard soupçonneux, comme si ledit coup d'œil était susceptible de ne pas laisser les lieux aussi propres qu'il les avait trouvés en entrant »<sup>15</sup>. Dans la majorité des cas, les nouveaux libraires n'investissent donc pas ce métier pour développer des idées ou des modes de fonctionnement nouveaux, mais pour se conformer à une image sociale localement valorisée, donc productrice de capital symbolique, comme en témoignent l'histoire familiale de plusieurs libraires. Nombre d'entre eux sont donc culturellement (très) conservateurs. Ils se font fort de défendre l'ordre moral<sup>16</sup>, prônent longtemps un certain anti-américanisme de bon aloi, rejetant autant les *comics* et autres bandes dessinées que les méthodes marketing<sup>17</sup>, ou encore rejettent le livre de poche à sa

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> F. Leblanc, *Du statut social à la pratique professionnelle, construction d'une identité professionnelle : libraire*, Thèse de doctorat, Paris VIII, déc. 1995 (enquête menée de 1992 à 1994).

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Jean Rouaud, *in* Christian Vogels, «L'auteur et le libraire», *in* Sylvie Ducas (dir.), *Jean Rouaud. Les fables de l'auteur*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2005. D'origine modeste, Jean Rouaud, auteur de plusieurs ouvrages, a obtenu le Prix Goncourt pour son premier roman, *Les Champs d'honneur* (Minuit, 1990).

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> François Maspero, « Préface », *in* Sabine Landré, *L'Année des cocktails : quand on brûlait des livres*, Forcalquier, HB édition, 2008, p. 9. Engagé contre la guerre d'Algérie et en faveur de la décolonisation, François Maspero a fondé la célèbre librairie La Joie de lire (1955-1976).

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Avant l'ouverture des sex-shops à la fin des années 1960, la littérature pornographique est vendue en librairie, « discrètement » comme l'impose la loi de 1949 sur la protection des mineurs, Désirée Frappier, « La diffusion des œuvres licencieuses et politiques sous la férule des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> République », *Histoire de la librairie …, op. cit.*, pp. 302-312.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Ainsi un article de la presse syndicale s'intitule-t-il encore en 1960 : « *Drug-store ... go home !...* », Roger Cayotte, *Sélection des libraires de France*, août-septembre 1960, p. 3.

sortie en 1953 craignant la clientèle nouvelle qu'il risque d'attirer, des jeunes et des lecteurs moins cultivés qui effraieraient leur clientèle habituelle<sup>18</sup>.

Le commissaire provisoire de l'Office professionnel du livre<sup>19</sup> insistait en 1945 sur le rôle essentiel du libraire : « comme l'éducateur, le médecin, le juge, [il] assume une fonction sociale : il a des devoirs sociaux à remplir, les plus larges devoirs. (...) [C'est une] place d'élite que le libraire a le droit de revendiguer »<sup>20</sup>. Depuis lors, les libraires n'ont eu de cesse de déplorer la non reconnaissance de la valeur sociale de leur activité... qui deviendra effectivement de moins en moins évidente au fur et à mesure que se renforce la contradiction entre une librairie réservée à une élite lettrée et une société qui privilégie désormais l'allongement de la scolarisation pour tous (obligatoire jusqu'à 16 ans à partir de 1959) et la démocratisation de l'accès à l'université. Manifestement, le monde commence à changer et la librairie traditionnelle ne répond plus aux attentes de l'ensemble de la clientèle du livre... ni à celles de certains libraires. Quelques uns tentent, mais trop tôt encore, d'initier une réelle formation professionnelle, ou expérimentent de nouvelles façons de faire, en particulier pour favoriser les rencontres entre des livres et leurs publics : en développant des ventes ambulantes en entreprises comme Jacques Plaine de la librairie du même nom à Saint-Étienne à la fin des années 1950; en reconfigurant l'espace du magasin pour l'ouvrir à la libre circulation des clients et en investissant dans un mobilier propre à mettre les ouvrages en valeur ; en organisant des rencontres entre auteurs et lecteurs comme Catherine Martin-Zay de la librairie Les Temps modernes à Orléans dès 1965 ; en ouvrant des « pochothèques » comme Paul Callens du Furet du Nord à Lille dès 1964 (150 m² de ce qui a longtemps été « la plus grande librairie de France »)<sup>21</sup>, etc.

Du secteur commercial vers secteur culturel (du milieu des années 1960 – milieu des années 1990)

La date fondatrice du réseau de librairies tel que nous le connaissons, est celle du 10 août 1981, jour du vote de la loi du prix unique du livre qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1982. Partie prenante d'une politique de développement de l'égalité d'accès au livre et à la lecture (quelques mois plus tard, l'impôt indirect sur le livre sera réduit à 5,5 %, et n'a jamais été réévalué depuis), cette loi devait permettre, et a permis, de conserver un « tissu serré » de points de vente du livre sur l'ensemble du territoire en interdisant tout *dumping* sur les prix. Toutefois, elle n'est pas un événement « tombé à point », mais une construction à la fois sociale, politique et culturelle d'une

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Robert Escarpit et Nicole Robine (*Atlas de la lecture à Bordeaux*, Bordeaux, Faculté des lettres et sciences humaines, 1963) décrivent deux types de magasins : des librairies de tailles diverses en centre ville, fréquentées par une clientèle lettrée ; des petits points de vente situés en périphérie, où le livre est souvent une marchandise parmi d'autres, et dont les clients sont de classe populaire ou de petite classe moyenne.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Il remplace le Comité d'organisation du livre créé par Vichy de 1944 à 1945.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Georges Rageot, Bulletin des libraires, n° 616, 1945, p. 1.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Françoise Hache-Bissette, « Le Furet du Nord, la saga des Callens », *Histoire de la librairie ..., op. cit.*, p. 609

génération d'acteurs dans une situation sociale, juridique et politique donnée qui a permis à une partie des libraires d'imposer un modèle de professionnalisme contre d'autres modèles possibles<sup>22</sup>. Cette victoire a ouvert la porte à de nouveaux entrants auxquels ce modèle, devenu dominant, offrait des opportunités d'insertion socioprofessionnelle qui leur paraissait socialement enviable. Certes ils n'ont pas éliminé les libraires qui ne partageaient pas leur conception du métier, ni les autres acteurs de la vente de livre, bien au contraire, ils ont simplement réussi à s'imposer.

Au cours des années 1960, la librairie change profondément. Les premiers effets du baby boom et des démocratisations scolaire puis universitaire, préparent des générations de lecteurs aux aspirations nouvelles. Tout en se diffusant de plus en plus largement, la lecture demeure une pratique socialement « classante » et porteuse d'espoir d'ascension sociale, alors que l'accès à plus de consommation et à « la civilisation des loisirs » devient une réalité pour des catégories sociales jusqu'alors exclues, et qu'émergent de nouveaux médias (la télévision d'abord très lentement, plus tard les radios libres). Dans ces années-là, les sciences humaines connaissent un grand renouveau et attirent un public nombreux. Divers courants politiques, pour lesquels les livres et la lecture sont autant de moyens d'accès la connaissance que de lutte, s'investissent dans la librairie : l'anticolonialisme a sa librairie phare avec La Joie de lire ; les féminisme ouvrent les Librairies des Femmes à partir de 1974 ; les mouvements d'extrême gauche ont leurs points de vente respectifs (les maoïstes, Le Phénix par exemple); et le Parti communiste compte plusieurs librairies<sup>23</sup>. Non liées à des mouvements politiques, mais dans la mouvance de ceux qui pensent que le livre est un moyen de réalisation personnelle, culturelle et/ou sociale, les librairies dites « différentes » sont de plus en plus nombreuses. C'est enfin la FNAC, « Fédération nationale d'achat des cadres » fondée par deux militants trotskistes en 1959, qui ouvre sa première librairie en 1974<sup>24</sup>...

À partir de la seconde moitié des années 1970, les librairies s'agrandissent et s'éclairent, incitées en cela par l'évolution des offres éditoriales, les attentes des nouvelles clientèles, et la concurrence que représentent non seulement l'évolution générale des magasins en tous genres, mais aussi quelques magasins en pointe. Parmi eux, le Furet du Nord (1 000 m² dès 1964) mais surtout la FNAC, symbole de modernité pour un point de vente du livre visant une clientèle jeune, diplômée, et en ascension sociale... pour laquelle le livre conserve une valeur symbolique forte. En outre, jusque dans les années 1980, c'est une entreprise où il fait bon travailler du fait de sa renommée,

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Yves Surel « Les années 1970 et l'arrêté Monory » et « Les prix unique et les libraires, la loi Lang du 10 août 1981 », *Histoire de la librairie …, op. cit.*, pp. 337-344 et 345-352.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Les mouvements d'extrême droite, qui ont leurs propres librairies, s'attaqueront régulièrement à ces libraires, de la fin des années 1970 au début des années 1980. Julien Hage, « Les librairies militantes en Allemagne et en Italie », *Histoire de la librairie …, op. cit.*, p. 326.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Sensiblement au même moment en Europe, la République fédérale d'Allemagne, avec le réseau Verband, et l'Italie, avec celui des librairies Feltrinelli, voient aussi l'émergence de libraires issus des réseaux militants Julien Hage, « L'âge d'or des librairies partisanes et militantes », *Histoire de la librairie ..., op. cit.*, pp. 321-331.

mais aussi parce que les pratiques de gestion du personnel y procurent un sort bien plus enviable que dans nombre de librairies<sup>25</sup>. De manière générale, l'abandon progressif de la vente au comptoir au profit de la libre circulation des clients révolutionne le rôle et la place des vendeurs : leur contact avec le livre et le client les met au centre de l'activité de conseil. Le travail au contact du livre et du client est alors moins routinier et laisse une place, variable selon les points de vente mais bien réelle dans certains cas, à l'autonomie, l'initiative et à une liberté relative. La caractéristique culturelle de la vente de livres qui, pourtant, ne nécessite aucun diplôme, « rachète » en partie les bas salaires, notamment pour les femmes, car la faiblesse de la rémunération est le lot de la grande majorité des emplois féminins. Dans les années 1960-1970, si les salaires sont trop bas et/ou la marge de liberté trop faible, ouvrir sa propre librairie est une perspective envisageable à plus ou moins long terme. D'ailleurs, de plus en plus de femmes, aussi nombreuses que les hommes à entrer à l'université depuis 1971, commencent à ouvrir leurs propres librairies.

Dès les années 1970, les précurseurs de la période précédente rencontrent une plus grande écoute. De manière générale, il s'agit de professionnels assurés de la solidité de leur assise dans le champ de leur secteur d'activité, voulant/pouvant jouer de cette position forte pour la conserver tout en imposant un changement des règles du jeu qu'ils sont, dans un premier temps, les seuls à maîtriser. Leur ancienneté dans cette position dominante et, de fait, leur capital symbolique, leur assurent une autorité morale auprès de leur pairs. Mais le changement peut aussi venir de nouveaux venus, ce qui est le cas ici avec des membres de la génération du *baby boom*<sup>26</sup>. Cette fois, c'est le fait d'être récemment arrivés qui fait d'eux les porteurs privilégiés de nouvelles manières de faire, car ils n'ont pas à rompre avec une image professionnelle préalable. Ainsi, de plus en plus dépassé le « notable », parfois aidé de sa femme au statut d'aide familiale, replié dans la tradition de la librairie élitiste laisse place petit à petit à la librairie qui fait vivre le livre par le travail de conseil à des clients très divers, d'entretien d'un assortiment large et profond<sup>27</sup>, mais aussi d'animation autour du livre dans la librairie, et jusque dans des manifestations culturelles et/ou militantes.

C'est dans ce contexte que se prépare la loi sur le prix unique qui représente une véritable « métamorphose » de la librairie, au point qu'il n'est possible d'en parler qu'en termes d' « avant » et « après » 1981. L'élément déclencheur est le *discount* de 20 % dont la FNAC fait, dès l'ouverture de sa librairie, « un », sinon « le », moyen d'attirer le client (les supermarchés, en premier lieu Leclerc, ne seront pas en reste mais sur un assortiment beaucoup plus étroit). Jérôme Lindon,

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Vincent Chabault, « Entre le commerce et la culture. Les pratiques de travail des vendeurs de livres de la FNAC », *Sociétés contemporaines*, n° 67, 2007/3, pp. 27-46.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Hormis les « héritiers » parfois obligés de reprendre très jeunes la librairie familiale, peu de personnes dirigent une librairie dès leur entrée dans la vie active. Cette nouvelle génération est le plus souvent née avant les années 1950.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Un assortiment « large » est constitué d'un choix diversifié, un assortiment « profond » d'un choix important sur un sujet pointu.

président des Éditions de Minuit, associé à quelques autres éditeurs et libraires, se lance immédiatement dans la promotion du prix unique du livre. Il met en avant la nécessaire complémentarité entre une édition de création et une librairie de création qui s'engagent à produire et à diffuser des textes exigeants de littérature ou de sciences humaines<sup>28</sup>. Promesse électorale des socialistes lors de la campagne présidentielle de 1981, le projet de loi est défendu par le tout nouveau ministre de la Culture Jack Lang (d'où une loi souvent appelée « loi Lang ») et la loi est votée à peine deux mois après l'élection de François Mitterrand, avant même l'abolition de la peine de mort (votée le 9 octobre). La librairie vient ainsi de quitter la tutelle du ministère de l'Industrie et du Commerce pour celle du ministère de la Culture. Ce fait, souvent oublié, marque une double institutionnalisation : d'une part, il ne s'agit pas d'une aide à la librairie mais d'une nouvelle manière de penser la chaîne du livre dans son entier, chaîne dans laquelle la librairie a toute sa place ; d'autre part, la librairie passe d'une dimension sociale à une autre... comme le pharmacien est un commerçant *et* un personnel de santé, le libraire est un commerçant *et* un acteur du secteur culturel.

Premier effet de la loi Lang: c'est désormais l'édition qui, par le prix des livres et la remise consentie aux libraires, décide, pour une part seulement mais pour une part certaine, des revenus de la librairie. Il y a ainsi un changement de positions relatives entre les deux professions dont l'une a, semble-t-il, tout pouvoir sur l'autre. Toutefois, les libraires traditionnels, assujettis à la valeur sociale attachée au statut d'indépendant, n'avaient jamais constitué une force collective unie en mesure de contrer les éditeurs dans les relations interprofessionnelles. Mais si la domination de « l'édition » sur « la librairie » n'est pas devenue totale, c'est surtout parce que la division du champ littéraire entre éditeurs de création<sup>29</sup> et éditeurs commerciaux<sup>30</sup> s'accentue encore dès lors qu'une part de l'édition commence à avoir partie liée avec des groupes financiers. L'opposition entre édition de création et édition commerciale qui structure le champ littéraire est à ce point forte que les éditeurs de création ont davantage intérêt à s'allier à des libraires du même type qu'à des éditeurs commerciaux. C'est ce qui explique le déroulement de la préparation de la loi Lang, et s'exprimera ensuite dans diverses coopérations commerciales pérennes entre ces éditeurs et ces libraires. Le prix à payer pour les libraires est toutefois très élevé puisque les éditeurs commerciaux préfèrent calculer la remise selon des critères bien plus quantitatifs que qualitatifs. Ce

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> En 2006, « la librairie indépendante (...) maintient sa place en littérature et en sciences humaines (50 % du marché) », Antoine Gallimard, *Rapport de la Mission de réflexion sur la Librairie indépendante*, Ministère de la Culture, septembre 2007, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> À partir de 1986, nombre de ces éditeurs se retrouveront dans l'Association pour le développement de la librairie de création, l'ADELC ... aux côtés de France Loisirs qui a besoin d'une librairie indépendante pour repérer les livres à succès qu'il rééditera et vendra à prix réduit (au moins neuf mois après leur sortie, protection de la loi Lang oblige).

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Sur les fondements de cette division durant le XIX<sup>e</sup> siècle, Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Le Seuil,1992. Sur les rapports entre éditeurs et libraires après 1945, voir Luc Pinhas, « Libraires et éditeurs : des relations ambivalentes », *Histoire de la librairie ..., op. cit.*, pp. 538-551.

contournement de la loi imposera plusieurs interventions de l'État pour exiger l'ouverture de négociations interprofessionnelles sur des accords commerciaux.

Second effet de la loi Lang: le libraire ne fait plus lui-même ses prix<sup>31</sup>... il devient donc un commerçant « pas comme les autres »<sup>32</sup>. D'une part, c'est désormais au niveau du service au client (lieux d'implantation, largeur et profondeur de l'offre, mise en scène de l'assortiment<sup>33</sup>, conseil, voire rencontres entre auteurs et lecteurs — signatures, débats, etc.) que se joue la concurrence. Des outils de communication, voire de marketing, violemment rejetés par les libraires traditionnels, sont développés. En outre, la formation, des patrons comme des salariés, dont les libraires traditionnels ne voulaient pas davantage entendre parler — préférant l'apprentissage « sur le tas » —, est de plus en plus diversifiée<sup>34</sup> et recherchée... même si les salaires restent bas. D'autre part, déchargé de l'élaboration du prix, le libraire peut plus facilement mettre en avant le versant culturel de son activité. Les commerçants du livre ont donc une alternative : soit travailler l'assortiment et le conseil en mettant la vente au service de leur objectif, soit mettre la vente au centre de leur activité. Les premiers dirigent des librairies de création ou indépendantes, les seconds des librairies à caractère commercial.

La profession s'est retrouvée avec d'un côté ceux, on l'a vu, favorables à la loi Lang, et de l'autre ceux, essentiellement membres de la FFSL, fermement opposés car confiant dans leur santé économique et leur réputation<sup>35</sup>. Ce qui ressemble à une opposition entre « gros » et « petits » libraires révèle une déchirure bien plus profonde entre deux conceptions inconciliables du métier : une rupture générationnelle en termes d'attentes et de dispositions professionnelles. La notion d'indépendance si chère aux générations précédentes n'est plus portée par ceux qui souhaitent

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Le « prix conseillé » ou « prix catalogue », défini par l'éditeur, comprend une remise au libraire dont le calcul est fixé dès 1924 et revu en 1940. L'importance de la remise dépendait d'une classification complexe des points de vente. Les libraires obtiennent son maintien non contraignant après 1953 malgré un décret-loi libérant les prix de tous les produits : la FNAC et Leclerc pratiquent un *discount* légal. En 1979, le « prix net », institué par le ministre de l'Économie et des Finances René Monory, libère le prix des livres.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Formule généralement attribuée à Jérôme Lindon, elle a été utilisée par Jaques Plaine, alors président de la FFSL : « le livre n'est pas un produit comme les autres. Il est un instrument de prise de conscience et un facteur d'évolution », *Le Monde*, 11 janv. 1974, *in* Yves Surel, art. cité, p. 340.

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> L'assortiment est l'ensemble de l'offre proposée par le libraire, composée de deux parts variables de livres de fonds, de vente lente, et de nouveautés, de vente rapide (les points de ventes à orientation commerciale ont peu, voire pas de fonds). Il se travaille à la fois dans l'espace disponible par le « dialogue » entre les rayons sachant que tous les genres éditoriaux ne se marient pas entre eux, et par le circuit du livre dans le magasin (il inclut la vitrine, les tables où il est exposé de face et/ou en pile, et les rayons où il reste comme livre de fonds — il est « réassorti » après chaque vente — à moins qu'il ne quitte le point de vente parce qu'il n'est pas recommandé, ou qu'il est retourné comme invendu contre un avoir).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Depuis 1971, les organisations patronales sont tenues d'encourager la formation professionnelle. Pour la librairie, l'organisme qui gère actuellement la taxe d'apprentissage et organise des formations de divers niveaux, est l'Institut national de formation des libraires, l'INFL. À l'université, les Instituts universitaires de technologies, préparant au Diplôme universitaire de technologie (Bac +2) donnant accès à des emplois de niveau technicien, ont été les premiers à se consacrer aux métiers du livre ; d'autres formations ont été initiées depuis.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Dés la fin des années 1980, les disquaires indépendants ne sont plus que quelques centaines face à l'offre des grandes surfaces, culturelles ou multiproduits, pour avoir refusé que le prix unique s'applique à la musique.

désormais être libraires. Pour eux, plus diplômés que leurs prédécesseurs, la dimension culturelle du livre n'est pas un « plus », mais une caractéristique essentielle : elle rend possible la transformation du capital culturel en capital social et symbolique. La qualité du statut d'indépendant est d'être une forme juridique qui s'harmonise avec les représentations liées au secteur de la culture, à savoir s'exprimer professionnellement par la réalisation d'un projet culturel personnel, par opposition au salariat<sup>36</sup> qui ne laisse qu'une place hypothétique à cette expression.

LE TEMPS DES RECONVERSIONS ? (À PARTIR DU MILIEU DES ANNÉES 1990)

François Rouet recense « 2 200 "librairies", 10 à 12 000 "petits points de vente de proximité", 850 hypermarchés, 230 "magasins populaires" et 5 000 "rayons livres des supermarchés " » en 1994, et « 800 à 1 000 "grandes librairies et grandes surfaces culturelles", 1 500 à 3 000 "librairies de quartier, maisons de la presse", plus de 1 000 hypermarchés, et 8 à 10 000 "petits points de vente et grande distribution (hors hyper)" »<sup>37</sup> en 2006. Malgré l'amplitude de ces fourchettes, une baisse du nombre global de points de vente depuis 1994 est indéniable, soulignant par là-même la bonne tenue relative des librairies indépendantes et de création, malgré les difficultés qu'elles rencontrent (taux de rentabilité : 1,4 %). La pérennité de cette activité (solde des poursuites d'activité, fermetures et créations) montre assez le besoin social et culturel auquel répondent ces établissements, dont 400 d'au moins un salarié, viennent d'être labellisées « Librairies de référence » par le ministère de la Culture<sup>38</sup>.

Au milieu des années 1990 la vente en ligne fait pourtant ses débuts, et le livre s'y prête bien : il est un des produits les plus vendus au début du commerce en ligne. D'abord faible, la part de marché de ce canal de vente dans le marché du livre, livres d'occasion compris, avoisine les 8 % en 2007<sup>39</sup>. Le développement cette technique suppose la construction de bases de données et l'organisation d'une logistique qui la réservent à de grosses entreprises capables d'investissements lourds (plusieurs tentatives échoueront, y compris dans la grande distribution<sup>40</sup>), et les deux plus grandes entreprises du marché sont actuellement la Fnac.com mais surtout Amazon.com. Mais le commerce en ligne est à la fois un acteur de plus avec lequel les libraires ont à partager le marché du livre, et une technique (dont l'exécution peut

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Le contrat de travail suppose notamment un lien de subordination entre le salarié et son employeur.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> François Rouet, *Le livre - Mutation d'une industrie culturelle*, Paris, La Documentation française, 2007 (1° édition 1992), p. 195. Ces chiffres ne prennent pas en compte les multiples points de vente où le livre est un produit annexe (magasins de bricolage, épiceries spécialisées, etc.).

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Elles doivent « disposer de l'autonomie du choix de l'assortiment », « réaliser au moins 50 % du chiffre d'affaires en livres neuf » pour un minimum de 150 000 €, être ouvertes au public, proposer une offre diversifiée (des seuils minimaux de nombres de titres sont imposés), « affecter au moins 12,5 % du chiffre d'affaires annuel (…) aux frais des personnels », et « proposer toute l'année une animation culturelle dont la régularité et la qualité sont jugées suffisantes » (http://www.centrenationaldulivre.fr/?Quelles-conditions-un, consulté le 15 oct. 2009).

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Chantal Lacroix, *Chiffres clés 2009, statistiques de la culture*, La Documentation française, 2009 (http://www.assembleenationale.fr/13/rap-info/i1029.asp, consulté le 15 janv. 2010).

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Dominique Gros, « Vendre en ligne », et Cécile Gaudry, « Les librairies en ligne », *Histoire de la librairie …, op. cit.*, pp. 454-460 et 660-670.

être déléguée voire soustraitée) dont certains se sont emparé pour offrir un service de vente en ligne aux internautes, quelques un pratiquant la vente par correspondance avant Internet. L'activité de commerce en ligne des librairies indépendantes, en volume comme en valeur, est toutefois sans commune mesure avec celle des deux géants précités. La production et la diffusion de supports numériques (textes, images et sons), dont le développement est encore plus récent, questionne différemment le rôle social des libraires<sup>41</sup>. Certes, le développement de la circulation des supports numériques ne « tuera » pas la librairie en tant que diffuseur de produits culturels principalement en rapport avec l'écrit — confusion ordinaire entre un besoin social, la médiation entre un écrit et un acheteur/lecteur en aval de la production, et la forme qu'il prend dans une société donnée à un moment donné, ainsi que le rôle qui lui est conféré. Sont toutefois, interrogées non seulement la séparation des rôles et des fonctions entre éditeurs et libraires, mais aussi la nécessité d'intermédiaires, voire les frontières, entre auteurs et lecteurs. Dans ce cadre, le double processus, d'une part d'une distance qui se creuse entre la librairie de création et/ou indépendante et la librairie commerciale, et d'autre part de rapprochements d'intérêts entre libraires et éditeurs de chacun des deux pôles<sup>42</sup> dans un paysage de la création aujourd'hui en devenir, pourrait bien aboutir à une radicale recomposition de la chaîne qui relie un créateur au client/utilisateur final.

Les outils techniques et les moyens qu'exigent les contenus numériques (compétences techniques et culturelles de haut niveau et diversifiées pour le texte, l'image et le son, coûts de la maintenance et du développement des différents systèmes de lecture en attentant la normalisation des formats, coûts de la qualification des salariés dédiés et de leur formation permanente, etc.) sont sans commune mesure avec ce que suppose la vente en ligne (compétences, investissements financiers, emplois dédiés, etc.). En revanche, les savoir-faire des libraires au contact des livres et des supports numériques restent les mêmes : adopter une attitude extrêmement réactive à la nouveauté, qui sera encore démultipliée, en « la canalisant, la sélectionnant et la cartographiant. (...) L'acte de lire se situe en effet au cœur du métier et revêt une dimension sélective et professionnelle comparable à celle de l'éditeur qui élit les manuscrits qui seront édités, ou du bibliothécaire qui choisit les livres ayant leur place dans un espace public de la culture. Choisir un livre [ou un support numérique] s'apparente à une seconde maïeutique de la création, à une deuxième découverte de l'œuvre (la troisième étant celle, essentielle, du lecteur) »<sup>43</sup>. À la différence du problème de place que pose le livre de papier, la

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Alors que c'est dans une logique politique offensive de développement des pratiques de lecture que la loi Lang pose la librairie en acteur de la chaîne du livre, la question des supports numériques arrive à un moment où le politique donne des signes forts de désinvestissement du champ culturel... augurant mal de l'avenir proche.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Les techniques marketing et managériales (construites, dans notre société, en opposition aux valeurs culturelles d'indépendance, de diversité, etc., la culture étant elle-même construite comme une « exception ») permettrait une standardisation de l'offre recherchée par l'édition et la librairie commerciales pour réaliser des économies d'échelle dans la production comme dans la diffusion (pour l'illustration de ce processus aux États-Unis : André Schiffrin, *L'édition sans éditeurs*, Paris, La Fabrique 1999).

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> Élise Henry et Frédérique Leblanc, « Reconnaissance sociale et professionnelle du travail de libraire », *Histoire de la librairie …, op. cit.*, p. 491.

commercialisation de supports numériques pose la question de l'accès à d'autres contenus que ceux proposés actuellement selon la logique quantitative développée par Google. Dans ce cadre, le libraire conserve toute sa fonction.

L'enjeu professionnel est donc de mettre en place des registres de singularités qui maintiennent l'intérêt, pour le client, de recourir au libraire malgré l'accès en ligne des supports et alors même que la distance entre le libraire et le client en termes de compétences se réduit également, n'augurant pas forcément des rapports de coopération entre clients et professionnels<sup>44</sup>. À la manière des libraires des années 1980 qui ont dû trouver des régimes de singularités<sup>45</sup> fondés sur la qualité de service<sup>46</sup> faute de pouvoir le faire autour du prix, les libraires qui choisissent de commercialiser des supports numériques ont à élaborer des stratégies et des techniques pour développer de nouveaux dispositifs de confiance<sup>47</sup>. En outre, la préservation d'une librairie indépendante et/ou de création, inséparable de l'existence d'une édition du même type et vice versa, répond, non seulement à un projet culturel démocratique (viabilité d'une pluralité de formes d'expression), mais aussi à un certain mouvement de société. En effet, si l'uniformisation des modes de vie (condition de développement sine qua non d'une société industrielle) répond aux exigences de la librairie et de l'édition commerciale, la recherche de modes de vie et de consommation « différents » rencontre la librairie et l'édition de création et indépendante. Or, cette demande sociale de « différentiation », émane principalement de membres de catégories sociales souvent relativement jeunes et diplômées, parmi lesquels se comptent aussi le plus de « forts lecteurs » et de gros acheteurs de livres, pour une grande part déjà amateurs de supports numériques. Attendu que l'existence de nouveaux supports de pratiques culturelles ne réduira pas la « fracture culturelle » existante<sup>48</sup>, ni en termes d'usages, ni en termes de lieux d'accès, cette clientèle pourraient se retrouver dans cette partie de « l'édition » et de la « librairie », au sens de production et de médiation.

Contrairement à ce qui s'est passé au tournant des années 1970-1980, plusieurs « gros » libraires d'aujourd'hui, à la tête d'entreprises de plusieurs dizaines de salariés, donc en capacité technique de réagir à la nouvelle donne, sont rapidement, voire immédiatement, rentrés dans le jeu. Attirés par la librairie pour les nouvelles modalités de travail qu'elle offrait dans le secteur culturel, secteur supposant un goût pour la nouveauté, leur attachement au livre n'était pas lié à une tradition, mais à un vecteur

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Clotilde Sabre, « Être vendeur, être fan : une cohabitation difficile. L'exemple d'une boutique spécialisée dans le manga », *Réseaux*, n° 153, vol. 27, 2009, pp. 129-156.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> Lucien Karpik, *L'économie des singularités*, Paris, Gallimard, 2007 (coll. Bibliothèque des sciences humaines).

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Dans les années 1990, plusieurs libraires ont suivi l'initiative de la librairie Millepages qui a lancé son prix littéraire en 1985; une autre pratique plus répandue encore aujourd'hui est une critique littéraire « maison » prenant la forme d'annotations, diversement travaillées, apposées sur les livres lus par les libraires.

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Lucien Karpik, « L'économie de la qualité », Revue française de sociologie, XXX, 1989, pp. 187-210.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> L'observation des usages d'Internet confirme fois l'effet cumulatif des pratiques culturelles : Olivier Donnat, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte, 2009. (L'INSEE et le ministère de la Culture mesurent périodiquement les pratiques culturelles des Français depuis les années 1970).

d'expression culturelle dont ils se sont faits experts de la diffusion. Souvent diplômés, voire fortement diplômés, ils se situent dans les catégories sociales les plus à mêmes d'être séduites par la production, la diffusion et les usages des nouveaux supports culturels<sup>49</sup>. Ces libraires sont très différents de ceux qui ne souhaitent pas ou plus se remettre une fois de plus en question et qui passent la main, comme en témoigne le nombre d'entreprises que leurs patrons, n'ayant pas su introduire/donner envie à un repreneur, revendent à Chapitre (propriété de Bertelsmann), entreprise commerciale aux moyens financiers importants et aux méthodes radicales pour imposer le changement. Les libraires « plus anciens (...) ont souvent épousé cette profession par "passion du livre" avec un engagement intense. Ils peuvent être autodidactes, leur expérience professionnelle s'est constituée sur le terrain, (...) les plus jeunes eux, ont suivi un cursus universitaire, niveau Bac plus deux en moyenne, et ont une formation professionnelle théorique dispensée par les IUT métiers du livre, INFL et autres »50. Enfin, les nouveaux arrivants qui ont une expérience professionnelle en dehors de la librairie viennent pour une part importante de métiers de la communication ou de fonctions d'encadrement. Dans ces activités professionnelles, les technologies numériques et les potentialités qu'elles recouvrent sont connues, et pour une grande part pratiquées. Le choix de développer ou non les diverses potentialités d'Internet en librairie fait donc partie de leur réflexion sur leur reconversion professionnelle. Certains libraires refusent toutefois d'intégrer à leur activité la vente en ligne et/ou le commerce de supports numériques : il ne s'agit pas pour eux de considérer que ces supports n'auraient pas leur place aux côtés des livres, mais d'un choix guidé soit par des raisons techniques et/ou financières, soit par une volonté de distinction professionnelle dont ils mesurent, sinon les conséquences financières à long terme, du moins l'impact en termes d'image.

Sous le couvert d'une activité qui se perpétue en se modernisant progressivement, la librairie a connu un réel changement de nature au début des années 1980 : canal particulier de la diffusion des livres, elle passe du secteur commercial diffusant des produits culturels, au secteur culturel supposant une activité commerciale. Ce sont donc des identités professionnelles et sociales différentes qui sont proposées aux hommes et aux femmes qui incarnent ces états successifs du métier, eux-mêmes présentant des caractéristiques sociologiques très différentes. De fait, pour les libraires d'aujourd'hui, la production/diffusion de supports numériques constitue davantage une révolution technique, avec les

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Olivier Donnat, « Pratiques culturelles et usages d'internet », Culture études, Pratiques et publics, 2007-3, nov. 2007.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Situation économique de la librairie indépendante, Étude pour le Syndicat de la librairie française, le Syndicat national de l'édition, le ministère de la Culture et de la Communication (Direction du livre et de la lecture, Centre national du livre), mars 2007, p. 3.

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Cela se perçoit jusque dans le nom des librairies : il est majoritairement celui du fondateur pour les librairies traditionnelles ; à partir des années 1970 il a de plus en plus souvent une consonance littéraire ; depuis la fin des années 1990, il fait davantage référence à un ancrage local ou à un espace de rencontres, Cécile Charonnat, « Librairie, j'écris ton nom », *Livres Hebdo*, n° 806, 29 janv. 2010, pp. 18-19.

## Les libraires de 1945 à nos jours, dispositions socioprofessionnelles et adaptations au monde culturel

adaptations qu'elle suppose (et les « vocations » qu'elle suscite), qu'une révolution des mentalités : ce qui est en jeu n'est pas l'utilité sociale de la médiation entre une œuvre et un acheteur, mais sa formalisation dans une activité économique juridiquement encadrée, exercée par des professionnels du secteur culturel.